

LES PETITES AFFICHES

du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

Journal fondé en 1925 (94^{ème} année) - N° 5375

DIRECTION ET BUREAUX :

10, rue Albert-1^{er} - 64100 BAYONNE
Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Marchés Publics

☎ : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26
📠 : 05 59 59 84 58

Mél : direct@petites-affiches-64.com
Site : www.petites-affiches-64.com

Parution chaque mercredi
Abonnement annuel : 32,00 € **1,10 €**

Annonces légales HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉS LOCALES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES Marchés publics

OFFICIELLEMENT HABILITÉ PAR LA PRÉFECTURE DE PAU À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) - ISSN : 1273-1153

ANNONCES LÉGALES DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

- **Bouclage** : mardi 12 h pour une parution le lendemain
- **Parution** : chaque mercredi
- **Mail** : direct@petites-affiches-64.com
- **Devis**, paiement par **carte bancaire** au 05 59 59 05 02
- **Attestation de parution par retour**

ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE

Ventes aux enchères, Avis administratifs, Vie des sociétés, Successions, Régimes matrimoniaux, Changements de noms, Testaments, Marchés publics

> pages 7 à 21

Repères / Chiffres et Indices

- Index bâtiment, baux professionnels / baux commerciaux, loyers d'habitation, etc. > page 3
- Agenda fiscal et social du 05 décembre au 15 décembre 2018 > page 4

Veille commerciale / Synthèse d'appels d'offres

> pages 22 à 24

Actualités économique, fiscale, sociale, locale

JURISPRUDENCE : L'entreprise et les salariés > page 2

FAMILLE :

- Changement de régime matrimonial taxé

SANTÉ :

- Le point sur la consommation et la résistance aux antibiotiques

JURISPRUDENCE :

- Attention aux crédits souscrits par votre conjoint

REDEVANCE TV :

- Non-déclaration de TV, que risque-t-on au juste ? > page 5

VIE QUOTIDIENNE :

- Le retrait d'argent liquide chez un commerçant, c'est pour bientôt !

NUISANCES SONORES :

- Troubles de voisinage : le délai pour agir en justice est de cinq ans > page 6

JURISPRUDENCE :

- Employeur : c'est à vous d'affilier le salarié à un régime de retraite complémentaire > page 8

ÉCHOS... CULTURE...

LOISIRS... MANIFESTATIONS...

- Les 9^{èmes} Rencontres de Biarritz avec les jeunes comme enjeu prioritaire



> pages 25 à 28

Sommaire



Abonnez-vous sur www.petites-affiches-64.com

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Locaux de bureaux : attention à la réglementation sécurité et accessibilité !

Tout établissement appelé à recevoir du public doit respecter une réglementation spéciale prévue par le Code de la construction et de l'habitation (art R 123-1 et suivants). Cette réglementation impose des contraintes techniques et administratives en matière de sécurité et d'accessibilité, destinées, d'une part à s'assurer que le public est en sécurité et d'autre part, que les personnes porteuses de handicap ne sont pas discriminées.



▶ page 6